

	DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES SECTEUR CONCOURS	CIMIEZ		2 pages
	NOTE D'INFORMATION	Création	MàJ	Vérification
		03/08/2015	05/08/2015	05/08/2015
		Approbation	Diffusion	Application
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : François GAYTTE Poste 34660	03/07/2013	11/08/2015	Jusqu'au 11/09/2015

EXAMEN PROFESSIONNEL D'OUVRIER PROFESSIONNEL QUALIFIE

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE

Vu – la loi 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu – le décret n°91-45 du 14 janvier 1991 modifié portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs d'automobile, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la fonction publique hospitalière.

DECIDE

Article 1 : un examen professionnel est organisé, en vue de pourvoir 3 postes d'Ouvriers Professionnels Qualifiés de la fonction publique hospitalière.

Article 2 : les candidats admis à cet examen sont inscrits sur une liste établie par ordre alphabétique dont la validité est permanente.

Article 3 : l'examen est ouvert aux Agents d'Entretien Qualifiés ayant atteint le 4^e échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans leur grade au 31 décembre de l'année précédent le concours.

Article 4 : l'examen comporte les épreuves suivantes :

Epreuve d'admissibilité :

- une épreuve écrite anonyme permettant de vérifier les connaissances générales du candidat et les connaissances techniques de base se rapportant notamment à l'hygiène et à la sécurité des locaux (durée : 1 heure ; coefficient 1).

Epreuve d'admission :

Un entretien permettant de mesurer les aptitudes du candidat à l'organisation pratique (durée : quinze minutes ; coefficient 2).

Toute note inférieure ou égale à 5 obtenue à la deuxième épreuve est éliminatoire.

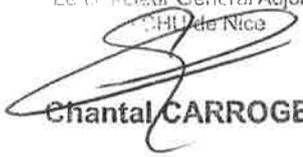
Article 5 : LE DOSSIER D'INSCRIPTION peut être obtenu en téléphonant au service Formation – **Espace concours : poste 34654.**
Il devra être retourné à l'adresse ci-dessous :

**DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
ESPACE CONCOURS
HOPITAL DE CIMIEZ
4, Avenue Reine Victoria - CS 91179
06003 NICE CEDEX 1**

Le cachet de la poste faisant foi, toutes les candidatures doivent être IMPERATIVEMENT envoyées par courrier postal,

**au plus tard le : 11 SEPTEMBRE 2015
(date de clôture des inscriptions)**

P. Le Directeur Général
et par délégation
Le Directeur Général Adjoint
CHU de Nice


Chantal CARROGER